



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/5113

Approbation d'une convention de don entre la Ville de Lyon / Musée des beaux-arts et l'association hospitalière Saint-Luc Saint-Joseph de 516 oeuvres de Paul Borel

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. GRABER Loïc

SEANCE DU 18 NOVEMBRE 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 20 NOVEMBRE 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 12 NOVEMBRE 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 26 NOVEMBRE 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 29 NOVEMBRE 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINÉ, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. DURAND (pouvoir à Mme REYNAUD), Mme ROUX de BEZIEUX (pouvoir à Mme SANGOUARD), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. HAMELIN (pouvoir à Mme BOUZERDA), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2019/5113 - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE DON ENTRE LA
VILLE DE LYON / MUSEE DES BEAUX-ARTS ET
L'ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINT-LUC SAINT-
JOSEPH DE 516 OEUVRES DE PAUL BOREL (DIRECTION
DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 21 octobre 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le peintre Paul Borel (1828-1913) est l'un des acteurs importants de la scène artistique lyonnaise de la seconde moitié du XIX^e siècle. Il consacre la majeure partie de sa carrière au décor religieux monumental, travaillant en particulier à la chapelle du collège Saint-Thomas d'Aquin d'Oullins, à la basilique Sainte-Philomène d'Ars-sur-Formans et à l'église Saint-Paul de Lyon.

A son décès, il institue comme légataire de son fonds d'atelier l'hôpital Saint-Luc de Lyon. Si une partie est alors dispersée en vente publique, l'actuel Centre hospitalier Saint-Joseph Saint-Luc est toujours le détenteur d'un important fonds de dessins de l'artiste.

Sur la proposition et par l'intermédiaire de la galerie Michel Descours, l'association hospitalière Saint-Luc Saint-Joseph, et son président Monsieur Alain de Boissieu, ont émis le souhait que cet ensemble puisse intégrer les collections du Musée des beaux-arts, afin d'assurer sa bonne conservation et sa transmission aux générations futures.

L'inventaire qui en a été établi a recensé 516 dessins, couvrant chronologiquement la totalité de la carrière de l'artiste et se rapportant pour la plupart à ses chantiers décoratifs.

Ce fonds, essentiel pour la connaissance du travail de Paul Borel, constitue une opportunité exceptionnelle d'enrichissement des collections du Musée des beaux-arts. La valeur de ce don, formalisé dans la convention jointe au présent rapport, est estimée à 250 000 euros.

Vu ladite convention ;

Oùï l'avis de la commission culture - patrimoine ;

DELIBERE

- 1- La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon / Musée des beaux-arts et l'association hospitalière Saint-Luc Saint-Joseph, pour un don de 516 œuvres de Paul Borel, est approuvée.
- 2- M. le Maire est autorisé à signer ladite convention.
- 3- La valeur comptable de cette opération sera intégrée à l'actif du patrimoine de la Ville de Lyon comme suit :

Désignation	Nature	Montant en €
-------------	--------	--------------

	comptable	
516 œuvres de Paul Borel	2168	250 000

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER